



> La commune

## Fête du travail

**L**e mardi 1<sup>er</sup> mai, après le traditionnel dépôt de gerbes au pied du Monument aux Morts, les membres du Conseil Municipal ont remis la médaille d'honneur du travail à 24 Guesninois.



**Médailleurs d'argent :** Bruno ZANDARCO, Laurie AMADEI, Christiane BLANCHARD, Léonie DELFORGE, Irène STEBAN.

**Médailleurs d'argent et vermeil :** Serge SAISON, Véronique PLATEAUX.

**Médailleurs de vermeil :** Pascal BARTKOWIAK, Carole DELORY, Véronique BARELLE.

**Médailleurs d'argent, vermeil et or :** Frédéric PIELACH, Zygmunt SZCZEGURA, Cathy LENOIR.

**Médailleurs d'or :** Tonino DI IULIO, Christian SERGENT, Isabelle DEWYSE, Franck DROBIK, Daniel LOGEZ, Jacques BRULIN, Jean-Louis CORMONT, Patricia DAUCHY.

**Médailleurs de grand or :** Corinne GROLEZ, Cécile WOZNIAK, René NOWACZYK.

> Agenda

**8 juin - 18h00**

**Réunion d'information LINKY**

Espace Fêtes et Culture J. Duclos

**12 juin**

**Dégustation de fruits**

Ecoles maternelles

**15 juin - 18h30**

**L'histoire du soir**

Médiathèque

**28 juin - 14h à 19h**

**Don du sang**

Espace Fêtes et Culture J. Duclos

**29 juin - 16h30**

**Cérémonie du passage au collège**

Ecole primaire Marie Curie

**14 juillet - 10h30**

**Fête nationale**

Monument aux morts

**27, 28 et 29 juillet**

**Fête foraine**

Place Roger Salengro

**28 juillet - 16h à 21h30**

**Brocante**

Centre ville

**29 juillet - 22h30**

**Feu d'artifice**

Plan d'eau



## Armistice de la Guerre 39/45

**L**e 8 mai, les citoyens, petits et grands, étaient nombreux aux côtés du Conseil Municipal pour la cérémonie du 73<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la guerre 1939-1945. Ils se sont recueillis face aux Monuments aux Morts et ont défilé au rythme de l'Accord Musical.



## La Fête du Nain Gaillou

Les samedi 12 et dimanche 13 mai avaient lieu les festivités du Nain Gaillou qui, sous une météo agréable, se sont déroulées au Parc Pécourt.



## Le concours des enfants

Tous les enfants scolarisés à Guesnain ont été invités à participer au concours des enfants. Cette année, ce sont des paniers en papier qui devaient être décorés par les 83 participants, divisés en 3 catégories (4 - 6 ans, 6 - 8 ans et 8 - 10 ans). Sous le regard des nombreux parents présents,

les Membres du Conseil Municipal avaient mis à disposition des enfants, peinture, paillettes, gommettes...

A l'issue du concours, le jury a remis des lots à chacun des enfants et notamment des bons d'achats de 30€ à la première fille et au premier garçon de chacune des catégories.



*Quelques-unes des réalisations*



*En attente de l'annonce des résultats*

## Le spectacle

Entre magie, humour, danses et performances vocales, les nombreux spectateurs ont assisté, durant plusieurs heures, à des représentations de qualité. Certains ont eu la chance de monter sur scène pour devenir, l'espace d'un instant, les assistants d'un magicien ! Pour les autres, l'ambiance festive était au rendez-vous avec la reprise des plus grands tubes de divers artistes.



*Gugusse le clown magicien accompagné d'une jeune assistante*



*La chanteuse Sarah qui interprète un medley de France Gall*



*Le Conseil Municipal lors de l'inauguration de la fête*



*Une reprise de Pascal Obispo par Kristov*



*Le groupe « Soleil, soleil » a mis l'ambiance*

## Le défilé et la ronde des géants

**D**imanche après-midi, Gaillou et Maud ont pris la tête du cortège qui a traversé Guesnain. Ils étaient suivis par le Conseil Municipal, les associations Guesninoises, leurs amis Géants et

associations d'autres communes. En arrivant au Parc Pécourt, tous ont réalisé une prestation lors de "Ronde des géants". Et comme à l'accoutumé, les festivités se sont terminées devant le bûcher de la sorcière !



## Du muguet au Foyer Logement

**C**'est accompagnée des membres du Conseil Municipal, qu'à l'occasion du 1<sup>er</sup> mai, madame le Maire s'est rendue au Foyer Logement "Les jours heureux". Ils ont offert à chacun des résidents un brin de la célèbre fleur porte-bonheur.



## Fête des mères

**A**fin de célébrer comme il se doit la fête des mères, les mamans Guesninoises ont reçu un cadeau du Conseil Municipal. D'abord, une quarantaine de résidentes du Foyer Logement "Les jours heureux" ont accueilli les élus qui leur ont offert à chacune un présent. C'est ensuite lors des permanences en Mairie que les mamans, préalablement inscrites, pouvaient venir chercher un ensemble de plats à four.



*Le Conseil Municipal  
au Foyer logement*



*Permanence en Mairie*



## Des fleurs au Foyer Logement

**L**es membres du chantier d'insertion ont fleuri la pergola du Foyer Logement de manière à ce que les résidents puissent en profiter pleinement lors des beaux jours.



## Effractions



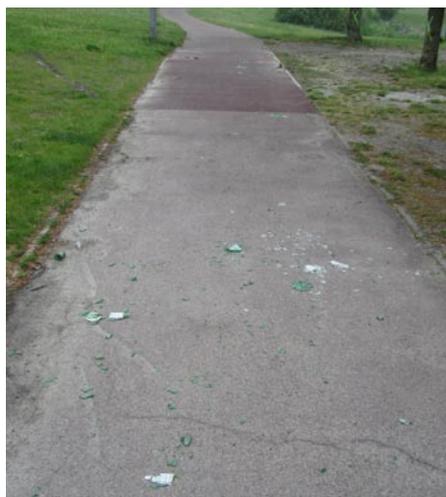
## Dégradations



**V**oici le triste quotidien des agents des services techniques de la commune ! Comme vous pouvez le constater, la commune est victime d'actes de vandalisme et d'incivilité. Les conséquences de ces actions intolérables sont nombreuses :

- **Morales** : La dégradation du travail réalisé par les jardiniers des jardins familiaux, l'écorçage d'arbres...
- **Financières** : les panneaux routiers couchés sont nombreux, les véhicules dégradés ou détruits (scooter brûlé, voiture rayée...), les portes et vitres à changer... Les réparations ou le remplacement de ces équipements ont un coût conséquent !

## Comportements dangereux



## Dépôts sauvages



- **Dangereuses** : Que ce soit pour les vandales eux-mêmes ou pour les passants, certains actes d'inconscience pourraient causer de graves accidents notamment les mises à nu de câbles électriques, l'épandage de verre cassé sur les chemins aux abords des aires de jeux...
- **De temps** : Les dépôts d'ordures et de gravas de plusieurs tonnes prennent du temps pour être ramassés ! Bien entendu, les agents ne peuvent qu'accumuler du retard sur le travail qui devrait être normalement effectué sur cette période.

**Nous rappelons que tous ces comportements sont verbalisables et que la commune sera intransigente à ce sujet !**

## Drones ou quadricoptères

**D**epuis quelques années, le drone figure parmi les objets connectés les plus populaires en France. Commencez à piloter un drone dans un endroit public et vous verrez rapidement accourir des curieux impressionnés de voir cet engin tourner en l'air, réaliser des figures acrobatiques ou réaliser de superbes photos. Toutefois, il est utile de rappeler que l'utilisation de ces engins volants doit répondre à quelques règles de base.

### > Les 10 règles principales

1. On ne survole pas des personnes ! Les hélices du drone sont dangereuses et peuvent blesser !
2. On respecte la hauteur de vol maximum. Elle est de 150 mètres et ce même si votre drone peut voler jusqu'à 300 mètres de hauteur...
3. On ne vole jamais de nuit et on garde toujours son drone en vue.
4. On ne fait pas voler son drone en ville.
5. On ne pilote pas son drone à proximité d'aéroports ou d'aérodromes, plus généralement, on ne survole pas de lieu destiné à l'aviation.
6. On ne survole pas les sites sensibles ou protégés (base militaire, centrale nucléaire, répartiteur électrique, voie ferrée...).
7. On respecte la vie privée des autres, c'est valable pour les drones caméra même lorsque vous êtes dans votre jardin, pensez à vos voisins !

8. Il est interdit de diffuser vos prises de vue sans l'accord des personnes qui apparaissent dessus.
9. On s'informe sur les assurances existantes en cas de dommages causés par notre drone.
10. En cas de doute on se renseigne, tout est sur le site du Ministère de l'écologie et du développement durable.

Respectez les autres, soyez civique et responsable et l'on pourra encore s'amuser de nombreuses années avec ces jouets connectés.

Attention ! La réglementation des drones va évoluer en 2018. A partir de juillet, une législation va s'appliquer, à savoir la nécessité de devoir déclarer des drones dont le poids dépasse 800 grammes. Ces drones «lourds» devront être équipés de signaux.



## Guesnain, classée Zone Franche

**N**otre commune, comme 150 autres du Nord et du Pas-de-Calais, a été classée en Zone Franche. Concrètement, cela permettra aux entreprises s'installant entre 2018 et 2020 de bénéficier d'une série d'exonérations fiscales (impôt sur les bénéfices et sur les impôts locaux) dégressives au fil des ans. Un moyen, comme son nom l'indique, de redynamiser une zone urbaine dense (1,2 million de personnes) avec un taux de chômage et de pauvreté élevés.



### Les Avantages d'une zone Franche

Les entreprises créées ou qui s'entendent, jusqu'en 2020, bénéficieront :

- D'une exonération d'impôt sur les bénéfices qui est totale les 2 premières années, puis s'appliquant à 75%, 50% et 25% de l'assiette les 3 années suivantes.
- Des exonérations de taxe foncière, de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et, le cas échéant, de Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) totales les 7 premières années, puis de 75%, 50% et 25% de l'assiette les 3 années suivantes, prises en charge à parts égales par l'Etat (exonérations compensées) et par les collectivités (exonérations sur délibération non compensées).
- Ce dispositif est assorti d'une clause incitative en faveur de l'embauche de salariés résidant dans le bassin urbain concerné : il faudra qu'au moins un salarié sur deux embauché soit issu des 148 communes ciblées.
- L'exonération d'impôt sur les bénéfices s'applique à compter des impositions établies au titre de 2018, tandis que les exonérations de CET, de taxe foncière, ainsi que de la CVAE s'appliquent à compter des impositions établies au titre de 2019. La clause incitative en faveur de l'embauche des salariés résidant dans les bassins d'emploi à dynamiser s'applique, elle, dès 2018.

## Des voyages en juillet et en août

L'association ILG (Initiative Locale de Guesnain) propose des sorties durant la période estivale :

### Visite du Musée de la Mine de Lewarde 1<sup>er</sup> juillet à 14h

Permanence les 8 et 15 juin  
5€ (transport + visite)

### Voyage à Berck le 8 juillet

Visite libre sur place  
Permanence les 15 et 22 juin  
Enfants (-12 ans) : 4€  
Adultes : 6€

### Voyage à Cayeux-sur-Mer le 12 août

Visite libre sur place  
Permanence les 13 et 20 juillet  
Enfants (-12 ans) : 4€  
Adultes : 6€

Prochaine sortie prévue :  
**Croisière sur la Meuse - le 26 août**

**Inscriptions aux voyages**  
à la MPT de 13h30 à 17h00  
lors des journées de permanence

Pour des questions d'assurance, une inscription à la Maison Pour Tous de Guesnain est obligatoire pour chacun des participants.



*Les falaises de Cayeux-sur-Mer*

## Belle réussite du Meeting de l'EADG

Pour son 19e Meeting au stade Barran à Guesnain, l'Entente Athlétique DECHY GUESNAIN a bénéficié de bonnes conditions atmosphériques et un soleil qui a brillé durant toute la réunion.

Dans ces conditions et sur un stade bien approprié, de bonnes performances ont été réalisées à la satisfaction des athlètes et entraîneurs des clubs de Cambrai, Douai, Caudry, Douai-Sin, Aubry, Fechain et bien sûr du club local de l'Entente Athlétique Dechy Guesnain.



Toutes les épreuves ont été très disputées car elles étaient qualificatives pour participer au prochain championnat du nord et au championnat régional.

Un grand nombre d'athlètes ont amélioré leur record personnel et pourront encore progresser dans leur discipline pour le reste de la saison.

Chaque athlète a participé à un triathlon, avec une course (50 et 1000m), un saut (hauteur et longueur) et un lancer (poids et javelot)

A noter le beau comportement des athlètes locaux qui remportent trois premières places :

Mathilde VENANT en poussines  
Alexandre TEUIRA en poussins  
Dorian DUTRANNOY en benjamins

La compétition se termina par la remise des coupes aux clubs et des trophées aux athlètes par Monsieur le

## Concert de l'Accord Musical

La salle des fêtes de Guesnain était pleine le jeudi de l'Ascension pour assister au concert annuel de l'Accord Musical. C'est l'occasion pour les choristes et les musiciens de présenter un nouveau programme à leurs proches, aux mélomanes de Guesnain et aux sociétés musicales voisines. Et cette année, ils tenaient, en plus, à faire un hommage à Johnny et France Gall en chantant avec le public... On peut dire qu'ils ont vraiment « allumé le feu ! » Mme Delannoy, Présidente, a remercié toutes les personnes présentes, et particulièrement Mme Lucas, Maire de Guesnain, et Mme Caspers, Adjointe, ainsi que M. Liégeois, Président de la Fédération Musicale des Hauts de France.



Député Alain BRUNEEL, le Maire de Guesnain et Conseillère Départementale, Madame Maryline LUCAS et par Madame Patricia DELCOURT, adjointe aux sports de Dechy.

Le Président Serge DUMONT remercia tous les participants et les clubs, félicita les athlètes et donna rendez-vous l'année prochaine pour la 20ème édition.

*Le Palmarès est disponible sur le site Internet de la commune*

[www.ville-guesnain.fr](http://www.ville-guesnain.fr)

## Linky, est-ce que vous savez tout ?

**S**avez vous ce qu'est réellement le nouveau compteur LINKY ? Savez vous que le compteur n'appartient pas à Enedis (ex-ERDF) ? Comment il fonctionne ? Est ce que le Linky va augmenter votre facture ? Est ce que le Linky augmente les risques d'incendie ? Est ce que le Linky porte atteinte à notre vie privée ? Le Linky et votre contrat d'assurance ? Est ce que le Linky peut augmenter le risque de piratage ? Le Linky supprime-t-il des emplois ? Le Linky et votre santé ?



Toutes ces questions trouveront une réponse lors de la conférence / débat organisé par le Collectif Infos Linky 62, le vendredi 8 juin à 18h à l'Espace Fêtes et Culture J. Duclos.

Pour en savoir plus sur le Linky : <http://collectif-linky-62.e-monsite.com>

## Une fresque devant le Parc Pécourt

**H**eureusement, pour contrebalancer les dégradations, certains Guesninois prennent des initiatives pour rendre la commune plus agréable.

Le kiosque face au parc Pécourt était couvert de tags malsains. Ne souhaitant pas laisser les enfants, venant passer un agréable moment au Parc, voir cela, Michaël COPIN s'est proposé pour le restaurer bénévolement.

C'est donc maintenant une magnifique fresque que les promeneurs peuvent admirer aux abords du parc.

Madame le Maire et le Conseil Municipal remercient grandement Michaël pour cette initiative et cette belle réalisation.



## L'histoire du soir

**C**e mois, l'histoire du soir sera consacrée à la fête des pères ! En effet, les papas sont invités à venir avec leurs enfants, le vendredi 15 juin, pour assister à une lecture à voix haute. Les livres sélectionnés seront bien entendu sur le thème «PAPA».

## Atelier manuel

**T**oujours pour la fête des pères, les enfants de 6 à 12 ans, inscrits à la Médiathèque, pourront venir confectionner un cadeau surprise à offrir à leur papa. Pour participer à l'atelier qui aura lieu le samedi 16 juin, de 14h30 à 16h, n'oubliez pas de vous inscrire car le nombre de places est limité.

### Médiathèque

Inscrivez-vous aux ateliers  
03 27 08 20 40

### > Etat civil

## Mariage

**Jérémy DERAMBURE et Mégane BLANCHARD**, le samedi 26 mai 2018 devant Maryline LUCAS, Maire

## Baptême républicain

**Hugo DERAMBURE**, le samedi 26 mai 2018 par Maryline LUCAS, Maire

